

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL

SEANCE DU 23 JUILLET 2010

PRESENTS : M. GRENET, Président ; MM. BOROTRA, Michel VEUNAC, MONDORGE, MILLET-BARBÉ, GRENADE, Vice-Présidents ; MM. VOISIN, PAUL-DEJEAN, DAUBAGNA, Mme BISAUTA, M. GOUFFRANT, Mme DURRUTY, MM. ABEBERRY, Jacques VEUNAC, LOZANO, LAFITE, Mme GIBAUD-GENTILI, Conseillers Titulaires ; Mmes PRADIER, GETTEN-PORCHÉ, MM. LACASSAGNE, CÉLAN, Délégués Suppléants.

ABSENTS OU EXCUSES : MM. ESPILONDO, LABAYLE, Vice-Présidents ; MM. ETCHEGARAY, POMMIEZ, Mme JARRAUD-VERGNOLLE, MM. BRISSON, ROUX, Mme CONTRAIRES, Conseillers Titulaires ; M. POUEYTS, Mmes CASTEL, LANNEVERE, MM. SOROSTE, DOMÈGE, Mme DESTRUHAUT, MM. CAZAUX, CAUSSE, Conseillers Suppléants.

PROCURATIONS : M. ESPILONDO à M. VOISIN ; M. ETCHEGARAY à M. MILLET-BARBÉ ; Mme JARRAUD-VERGNOLLE à M. CÉLAN ; Mme CONTRAIRES à M. BOROTRA.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme GIBAUD-GENTILI.

### O/J N° 44 - DECHETS MENAGERS.

### APPEL D'OFFRES POUR LA FOURNITURE DE SACS POUBELLES POUR L'ANNEE 2011.

Monsieur MONDORGE présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Il convient de lancer une consultation, sous la forme d'un appel d'offres, afin de contracter un marché en vue de l'approvisionnement en sacs poubelles destinés à la collecte des ordures ménagères et à la collecte sélective des emballages ménagers pour l'année 2011.

Les besoins pour l'année 2011 sont estimés comme suit :

- 4 400 000 sacs de type 30, de couleur noire, d'épaisseur 25 microns ;
- 2 200 000 sacs de type 100, de couleur noire, d'épaisseur 35 microns ;
- 42 000 sacs de type 100 renforcés, de couleur bleue, d'épaisseur 100 microns ;
- 2 600 000 sacs de type 30, transparents, à lien coulissant, d'épaisseur 21 microns ;
- 180 000 sacs de type 100, transparents, à lien coulissant, d'épaisseur 21 microns.

...

---

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus, et le présent extrait certifié conforme au registre.

Certifié exécutoire

Transmis au contrôle

de légalité le 27 JUIL. 2010

Publié le 27 JUIL. 2010



P/Le Président,

Le Vice-Président

Pierre GRENADE

Compte-tenu de ces éléments, il proposé au Conseil de Communauté d'autoriser Monsieur le Président à engager la consultation des entreprises pour la fourniture des sacs poubelles suivant la procédure de l'appel d'offres.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

## Accusé de réception

Nom de l'entité publique	Communauté d'agglomération BAYONNE ANGLET BIARRITZ
Numéro de l'acte	261
Nature de l'acte	DE - Délibérations
Classification de l'acte	1.1 - Marchés publics
Objet de l'acte	O/J N 44: Appel d'offres pour la fourniture de sacs poubelles pour l'année 2011.
Statut de la transmission	8 - Reçu par Contrôle de légalité
Identifiant unique de télétransmission	064-246400030-20100723-261-DE
Date de transmission de l'acte	27/07/2010
Date de réception de l'accuse de réception	27/07/2010